ÉTHIQUE - ÉGALITÉ - RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Management de la diversité dans le secteur public : prévenir, objectiver et inclure

L'égalité de traitement est affirmée dans les documents internes mais se joue dans des gestes quotidiens. Une affectation attribuée sans mise en concurrence. Un aménagement refusé sans explication. Une remarque laissée sans réaction. Ces situations laissent des traces durables et exposent le service alors qu'elles se règlent par des pratiques simples. Ces deux jours à distance portent sur les pratiques de management plutôt que sur les principes. Les participants examinent les étapes où une inégalité de traitement peut s'installer du recrutement interne à l'évaluation. Ils s'entraînent à réagir à des propos déplacés et construisent des règles de fonctionnement applicables dans leur équipe.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**À distance**	**À partir de 1 450 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Encadrants de proximité chefs de service et gestionnaires RH des collectivités et des établissements publics.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer l'égalité de traitement de l'identité de traitement
- Repérer les étapes de gestion où une inégalité peut s'installer
- Objectiver une décision d'affectation ou d'évaluation
- Réagir à des propos ou des comportements discriminatoires dans une équipe
- Formaliser des règles de fonctionnement partagées avec son équipe

03 Programme détaillé

M1 Poser les termes

- Égalité traitement et diversité au travail
- Égalité de traitement et différences de situation
- Ce que recouvre la diversité dans un collectif public
- Effets des stéréotypes sur les décisions de gestion
- Responsabilité propre de l'encadrant
- À retenir : Traiter également ne signifie pas traiter identiquement toutes les situations.

M2 Sécuriser les décisions de gestion

- Recrutement interne affectation et évaluation
- Critères utilisés lors d'un recrutement interne
- Attribution des missions et des moyens
- Conduite de l'entretien professionnel
- Traçabilité des motifs d'une décision
- Cas pratique : Le groupe reprend trois décisions de gestion et reformule leurs motifs de façon objective.

M3 Réagir aux situations

- Propos comportements et signalements
- Repérage des propos et comportements à ne pas laisser passer
- Réaction immédiate devant un collectif
- Recueil de la parole d'un agent concerné
- Orientation et signalement
- Mise en situation : Un participant réagit en réunion à une remarque déplacée adressée à un agent.

M4 Installer des pratiques durables

- Règles d'équipe et suivi
- Règles de fonctionnement partagées avec l'équipe
- Animation de temps d'échange sur les pratiques
- Indicateurs de suivi utilisables par un service
- Association des agents et des représentants du personnel
- Atelier : Chaque sous-groupe rédige cinq règles de fonctionnement puis les soumet à un autre groupe.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 450 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr